

Fiche de poste

Intitulé du poste Régisseur technique	Nom du titulaire	Signature du titulaire
Autorité hiérarchique Directeur du Conservatoire	Nom du supérieur	Signature du supérieur
Autorité fonctionnelle Directrice des Moyens Généraux		Date de mise à jour 21/09/2026

CADRE D'EMPLOI / QUALIFICATION

- > Formation technique dans les métiers du spectacle vivant, de la régie son, lumière et/ou audiovisuelle souhaitée
- > Technicien territorial ou adjoint technique principal (catégorie B ou C, filière technique)

ENCADREMENT

☐ oui ☒ non si oui, nombre d'agents :

DEFINITION DU POSTE

- Sous la responsabilité du directeur du Conservatoire du Gard rhodanien, le régisseur technique assure la préparation, l'exploitation et le suivi technique des activités pédagogiques, artistiques et culturelles du conservatoire. Il intervient notamment dans les domaines du son, de la lumière, de la vidéo et de la régie générale des manifestations culturelles et institutionnelles (conseils communautaires). Il contribue également au suivi du parc instrumental, de la parthèque et des sites d'enseignement en lien avec la direction, les enseignants, les services concernés et les prestataires.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Préparation et organisation technique des activités du conservatoire

- Recueillir et analyser les besoins techniques liés aux cours, répétitions, auditions, concerts, spectacles et manifestations.
- Étudier et élaborer les fiches techniques en lien avec la direction, les enseignants, les partenaires et les prestataires.
- Définir les moyens techniques nécessaires dans les domaines du son, de la lumière, de la vidéo et de l'audiovisuel.
- Préparer les implantations techniques et organiser les conditions matérielles de réalisation des manifestations.

Mise en œuvre et exploitation des dispositifs techniques

- Installer, câbler, configurer, régler et exploiter les équipements de sonorisation, d'éclairage, de vidéo et d'audiovisuel.
- Assurer les balances, réglages acoustiques, projections, captations, retransmissions et enregistrements nécessaires aux activités du conservatoire.

- Assurer le bon déroulement technique des cours, répétitions, auditions, concerts, spectacles et manifestations.
- Adapter les moyens techniques aux contraintes artistiques, pédagogiques, budgétaires, matérielles et de sécurité.
- Assurer le lien technique avec les partenaires extérieurs et les prestataires.

Gestion et maintenance des équipements

- Assurer le suivi, l'entretien courant, le rangement et l'inventaire des équipements techniques.
- Veiller au bon fonctionnement des matériels et identifier les besoins de réparation, de renouvellement ou d'investissement.
- Assurer le suivi des interventions techniques réalisées par les prestataires.

Gestion du parc instrumental et de la parthèque

- Participer au suivi du parc instrumental, des ouvrages et des partitions en lien avec la direction, les enseignants et les prestataires.
- Assurer le suivi du prêt et de la mise à disposition des instruments et matériels du conservatoire.
- Contribuer à l'inventaire, à l'entretien et au renouvellement du parc instrumental et de la parthèque.

Logistique, sécurité et suivi des sites d'enseignement

- Préparer et installer les salles pour les cours, répétitions, auditions et manifestations.
- Veiller à la sécurité des personnes, des biens et des installations dans son domaine d'intervention.
- Appliquer les règles de sécurité applicables aux établissements recevant du public.
- Participer au suivi technique de proximité des bâtiments et sites d'enseignement du conservatoire.
- Signaler les dysfonctionnements aux services compétents et faciliter les interventions des prestataires.
- Assurer le lien avec les services techniques des collectivités lors de la mise à disposition de locaux.

ACTIVITE SECONDAIRE

- Assurer les missions de régie technique lors des conseils communautaires, en appui au service des moyens généraux.

COMPETENCES TECHNIQUES

- Techniques du spectacle vivant.
- Sonorisation professionnelle.
- Éclairage scénique.
- Captation et diffusion vidéo.
- Réglementation ERP.
- Notions d'électricité et de sécurité incendie.
- Gestion et suivi d'équipements techniques
- Des connaissances musicales et de l'environnement des établissements d'enseignement artistique.

SAVOIR-FAIRE

- Lecture et élaboration de fiches techniques.
- Utilisation de consoles son et lumière.
- Installation de dispositifs audiovisuels.
- Planification et coordination d'événements.
- Maintenance de premier niveau des équipements.

SAVOIR-ETRE

- Sens du service public.
- Autonomie.
- Organisation et rigueur.
- Réactivité.
- Disponibilité.
- Qualités relationnelles et travail en équipe.

CHAMP D'AUTONOMIE ET RESPONSABILITES

- Autonomie dans l'organisation et la mise en œuvre des moyens techniques liés aux activités du conservatoire.
- Responsable de la préparation technique et du bon déroulement des manifestations.
- Garant de la sécurité des installations, des matériels et des usagers dans son domaine d'intervention.
- Force de proposition auprès de la direction pour l'amélioration des équipements et de l'organisation technique.

SPECIFICITES

- > Poste à temps plein 36h annualisé
- > Rémunération statutaire + régime indemnitaire liée aux missions
- > Adhésion au Comité des Œuvres sociales, au CNAS
- > Travail en équipe et en réseau
- > Déplacements fréquents (permis B requis)

CONTRAINTES

- Horaires liés aux spectacles et manifestations, travail ponctuel en soirée et le week-end.
- Port de charges et manutention de matériel technique.
- Déplacements fréquents

RISQUES PROFESSIONNELS

- Manutention et port de charges.
- Risques électriques liés aux équipements techniques.
- Exposition au bruit lors des répétitions et manifestations.
- Travail en hauteur lors des installations lumière et vidéo.
- Risques de chute lors des montages et démontages.
- Fatigue liée aux horaires décalés (soirées, week-ends).
- Déplacements fréquents.